

Bretagne : drame à Dinan où une jeune femme a été tuée par sa concubine

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 19 minutes



La mise en cause a été interpellée et placée en garde à vue. ALF photo / stock.adobe.com

Les gendarmes, qui venaient d'entendre des appels au secours à l'intérieur, de l'habitation sont arrivés trop tard. La victime laisse derrière elle un fils de 5 ans, qui aurait assisté à une première scène de violences avant d'être mis à l'abri.

Une femme de 28 ans est décédée vendredi soir à Dinan (Côtes-d'Armor) après avoir été mortellement blessée à son domicile au couteau par sa compagne qui a été placée en garde à vue, a appris l'AFP dimanche 12 mars de source judiciaire.

Les gendarmes avaient été requis vendredi vers 21 heures pour intervenir au domicile d'une femme «*victime de violences conjugales par sa compagne*», indique le procureur de la République de Saint-Malo, Fabrice Tremel, dans un communiqué.

A leur arrivée, les gendarmes qui venaient d'entendre des appels au secours à l'intérieur de l'habitation « *constataient qu'une femme tenait debout contre elle à bout de bras une autre femme déjà gravement blessée* », explique le procureur. Les gendarmes ont fait usage d'un taser pour contraindre l'agresseur à lâcher la victime, précise Fabrice Tremel.

Enquête pour homicide volontaire sur concubine

Malgré les premiers soins, la victime est décédée quelques minutes plus tard. La mise en cause a été interpellée et placée en garde à vue. Le procureur de la République qui s'est rendu sur les lieux indique avoir prescrit une « *enquête de flagrance pour homicide volontaire sur concubine* ». Un examen du corps de la défunte réalisé par le médecin légiste a mis en évidence « *plusieurs plaies, certaines faites avec un objet coupant, notamment au niveau du thorax, d'un avant-bras et du cou* ».

Selon plusieurs témoins, le fils de la victime âgé de 5 ans aurait assisté à une première scène de violences. Il a été mis à l'abri par l'un des témoins à l'extérieur de la maison puis transporté aux urgences pédiatriques de l'hôpital de Saint-Malo.

Les premiers éléments de l'enquête « *tendent à mettre en évidence* » que la mise en cause « *partageait la vie de la victime depuis environ deux mois* », explique Fabrice Tremel. Le procureur de Saint-Malo indique avoir autorisé la prolongation de la garde à vue de la mise en cause qui devait être présentée dimanche au parquet de Rennes en vue d'une information judiciaire. La brigade de gendarmerie de Dinan est saisie pour mener les investigations.

À lire aussi

La cour d'appel de Paris ordonne la remise en liberté sous contrôle judiciaire de Palmade

Paris : trois églises dégradées, un individu interpellé

Un riche homme d'affaires mis en examen à Paris pour fraude fiscale, 461 millions d'euros saisis

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

